

**Diplôme Inter-Universitaire des Services
de Santé et de Secours Médical des
Services Départementaux d'Incendie et de
Secours**

Santé Publique – Santé Travail

**Travail de Recherche Tutoré – année 2020
EAD FIA PRO 2020**

**REACTION(S) DU SSSM FACE A LA CRISE
COVID-19 A SAINT-BARTHELEMY**

Mme FUERTES Anne

**Service Territorial d'Incendie et de Secours
De Saint-Barthélemy**

**Tuteur universitaire : Infirmier Capitaine Joseph NOE
Référents sapeurs-pompiers : Thomas CHARMILLON**

REMERCIEMENTS :

Je tiens à remercier pour leur disponibilité, leur soutien et leur appui logistique.

- **La Collectivité d’Outre-Mer de Saint-Barthélemy**
- **L’Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers**
- **Le Commandant Gilles ALAYRANGUES, Médecin-Chef**
- **L’Infirmier Capitaine Joseph NOE, tuteur de mon TRT**
- **Le Lieutenant Hors-Classe Christophe LAURENS, Responsable du STIS**
- **Le Sergent Thomas CHARMILLON, responsable formation STIS**

SOMMAIRE :

1. INTRODUCTION

2. PRESENTATION

- a) SAINT-BARTHELEMY**
- b) LE STIS de SAINT-BARTHELEMY**
- c) LE SSSM de SAINT-BARTHELEMY**

3. PROBLEMATIQUE

- a) UNE SITUATION SANITAIRE ALARMANTE**
- b) L'OFFRE DE SOINS SUR SAINT-BARTHELEMY**
- c) UN CONTEXTE SANITAIRE TROPICAL RECURRENT**
- d) UNE PRESSION POLITIQUE IMPORTANTE**
- e) UNE NECESSITE DE CONTINUTE OPERATIONNELLE**
- f) LE RESSENTI DES AGENTS DU STIS**

4. QUESTIONNEMENT

5. OBJECTIFS

6. METHODOLOGIE

7. APPLICATION SUR LE TERRAIN

- a) LES ACTIONS A COMPLETER**
- b) LES FREINS**
- c) LES LEVIERS**

8. EVALUATION

- a) EVALUATION A COURT TERME**
- b) EVALUATION A MOYEN TERME**
- c) EVALUATION A LONG TERME**
- d) LES ADAPTATIONS-REAJUSTEMENTS**

9. DISCUSSION

10. CONCLUSION

11. BIBLIOGRAPHIE

12. ANNEXES

1. INTRODUCTION :

Dans le cadre du Diplôme Inter-Universitaire de Santé Publique / Santé au Travail, il nous a été demandé de réaliser un Travail de Recherche Tutoré (TRT). Je vais vous présenter dans ce dernier, la réaction du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) de Saint-Barthélemy face à la crise de la COVID-19.

Face au risque important de contamination par la COVID-19, il a fallu organiser un plan d'actions visant à contenir la transmission du virus. En effet, nous avons l'obligation d'éviter toute altération de la santé des agents, par une prévention efficace, afin de maintenir le potentiel opérationnel journalier du Service Territorial d'Incendie et de Secours (STIS) de l'Île de Saint-Barthélemy (SBH).

2. PRESENTATION :

a) SAINT-BARTHELEMY :

L'Île de Saint-Barthélemy est une île montagneuse d'environ 24 km². Elle se situe dans l'extrême nord-est de la mer des Caraïbes, à 25 km au sud-est de Saint-Martin, à 230 km du nord-ouest de la Guadeloupe.

Le 15 juillet 2007, la nouvelle Collectivité d'Outre-Mer de SBH a été officiellement érigée par la mise en place de son Conseil territorial, composé de 19 membres élus pour 5 ans.

La collectivité est compétente en matière de fiscalité, de transports routiers, de ports maritimes, de voirie, de droit domanial de la collectivité, d'accès au travail des étrangers et en matière de création et d'organisation des services des établissements publics de la collectivité, mais aussi de l'urbanisme, de la construction, du logement, de l'environnement et de l'énergie. Un préfet délégué représente l'État et le gouvernement au sein des COM des îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

Depuis le 01 juillet 2012, elle ne fait plus partie de l'Europe, elle y est seulement associée comme Pays et Territoire d'Outre-mer (PTOM).

La population de Saint-Barthélemy est de 9 793 habitants.

b) LE STIS de SAINT-BARTHELEMY :

La loi d'égalité réelle outre-mer, ainsi que le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), puis une délibération du Conseil Territorial en date du 22 mai 2015, crée le STIS, le 01 juillet 2016.

Il dépendait auparavant du département de la Guadeloupe.

Le STIS est un service de la Collectivité de Saint-Barthélemy, qui compte un corps de sapeurs-pompiers, organisé en un Centre d'Incendie et de Secours situé depuis 1990 à Saint-Jean, à proximité de l'aéroport.

Le responsable du STIS de l'époque a très peu initié la transition vers l'autonomie. C'est à l'initiative du nouveau responsable, arrivé en Novembre 2018, que la transition s'effectue.

L'augmentation du nombre de Sapeurs-Pompiers à la garde, la restructuration du parc de véhicules, la création d'un service Formation et du Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) représentent les éléments clefs de cette nouvelle dynamique.

Le Schéma Territorial d'analyse et de couverture des risques (STACR), le Règlement Opérationnel (RO), le Règlement Interne (RI) sont en cours de rédaction.

c) LE SSSM de SAINT-BARTHELEMY :

Le SSSM est créé le 16 mars 2020, en parallèle de mon embauche au STIS.

Un médecin Chef Volontaire, effectue les Visites Médicales d'Aptitude (VMA), depuis 15 ans, sans autre mission.

Ces VMA sont effectuées au Centre Hospitalier de Saint-Barthélemy. Le médecin chef volontaire n'est présent à la caserne qu'une dizaine d'heures par an.

Le SSSM est constitué à ce jour :

- Un Médecin Commandant Volontaire, faisant fonction de Médecin Chef
- Une Infirmière Sapeur-Pompier Professionnelle (ISPP) de Classe Normale à temps plein
- Une Sapeur Stagiaire Professionnelle : en parallèle de son poste au standard
- Un Adjudant volontaire : lors de ses gardes volontaires : environ 4 journées de douze heures par mois.

Le développement du SSSM s'inscrit pleinement dans les missions régaliennes du CGCT.

En voici un état des lieux :

- Les VMA : stoppées suite à la COVID-19, une reprise progressive est prévue selon les disponibilités du médecin chef volontaire. Seules les Visites Médicales de Recrutement et de reprise d'activité ont été maintenues. Ces dernières sont réalisées sans tenir compte du SIGYCOP. Il n'est pas réalisé d'examens biométriques complémentaires. Le service de santé n'est pas informatisé.
- nous ne retrouvons pas au STIS de liste de médecin Sapeur-Pompier habilité à statuer sur les Aptitudes médicales. Les différentes commissions restent à créer : consultatives, d'aptitudes aux fonctions de SPV, médicale de fin de carrière, départementale de réforme.
- il n'existe pas à ce jour de Comité Social Territorial (CST). La direction prévoit sa mise en place ;
- les missions relevant du Soutien Sanitaire Opérationnel (SSO) ne sont pas remplies. Cependant à chaque incendie, des incidents se produisent comme des problèmes oculaires, l'épuisement à la chaleur, l'hypoglycémie, les brûlures. Aucune traçabilité écrite n'est faite sur ces accidents en intervention ;
- la traçabilité de l'équipement médico-secouriste est également inexistante. J'ai lancé un inventaire de tous les dispositifs médicaux du STIS ainsi que sur les consommables. Une politique de mise en service et de maintenance des dispositifs médicaux est en attente de validation du conseil territorial de Saint-Barthélemy.

Mon objectif initial était de me servir du TRT dans ma formation pour contribuer à améliorer la mise en place et le fonctionnement du tout nouveau SSSM dont le développement de la santé et de la sécurité en service.

Cependant, tout a été bouleversé par la crise de la COVID 19 :

Il a fallu répondre dans l'urgence aux besoins sanitaires, humains, mais également conseiller et mettre en place un dispositif de prévention efficace. Ce travail de tous les jours, a mobilisé tous les acteurs du SSSM et les sapeurs-pompiers. Tout naturellement, nous avons réorienté ce TRT sur ce travail dont la résultante est la prévention de la santé des sapeurs-pompiers du STIS dans un contexte de pandémie.

3. PROBLEMATIQUE :

a) UNE SITUATION SANITAIRE ALARMANTE :

Les indicateurs :

- **Au niveau de la métropole, à la date du 14/03/2020 : voici les données comptabilisées¹ :**
 - ✓ Total des cas confirmés positifs COVID-19 : 4499
 - ✓ Total des hospitalisations : 400
 - ✓ Total des cas en réanimation : 300 / Taux de remplissage des réanimations : 15%
 - ✓ Total des décès de la COVID-19 : 91
- **Au niveau du Territoire de Saint-Barthélemy :**

Le premier cas recensé officiellement sur SBH a été le 28/02/2020.

Voici les premiers chiffres officiels de l'ARS pour les îles du Nord :



Bulletin n°2
Information « coronavirus »
Point de situation au 02 mars 2020

Tableau de suivi de l'ensemble des cas à 12h :

Une dizaine de tests a d'ores et déjà été réalisée depuis le 27 février en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Nombre de cas en cours d'investigation	Nombre de cas confirmés
2 (St-Barthélemy)	2 (St-Martin)
	1 (St-Barthélemy)
	0 (Guadeloupe)

Au 19 mai 2020, selon les chiffres de l'Etat-Major Interministériel de la Zone de Défense et de Sécurité Antilles (EMIZA), nous voyons l'évolution de la propagation du virus sur l'arc Antillais en 2 mois :

Nombre de cas confirmés cumulés :

- En Martinique : 194
- En Guadeloupe : 156
- A Saint-Martin : 40
- A Saint-Barthélemy : 6 cas pour 12000 habitants environ, en comptant les touristes et saisonniers présents sur l'île.

Si SBH ne présente que 6 cas à l'époque, il est important de mettre en place des procédures strictes et carrées au regard du nombre de patients contaminés sur les autres îles, afin d'éviter, à son tour, la propagation du virus, sur le territoire de SBH.

b) L'OFFRE DE SOINS SUR SAINT-BARTHELEMY :

SBH n'a pas dans son offre de soins de lit de réanimation. Seul l'hôpital public assure l'accueil des patients, il n'y a pas de clinique privée qui permet de suppléer à une forte sollicitation d'accueil de patients en état grave.

Présence d'un Centre Hospitalier composé :

- D'un service de médecine comportant 10 lits, d'un service de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) comportant 4 lits : Un binôme médecin / infirmière est présent la journée, ce praticien est également chargé d'effectuer les Evacuations Sanitaires (EVASAN). Il est d'astreinte la nuit seulement pour cette mission ;
- D'un service d'accueil de consultations non programmées (avec 2 salles de déchoquage) assurant également les missions du Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR). L'équipe est composée d'un Urgentiste par 24h, d'une Infirmière et d'une Aide-soignante.

Dès mi-février, en mode dégradé, quelques personnels hospitaliers volontaires et qualifiés, ont créer des protocoles d'hygiènes, de dépistage à domicile et de prise en charge de patients suspects de la COVID-19.

Le seul laboratoire de biologie médicale présent sur l'île assure la réalisation des examens biologiques 24h/24.

De plus, nous avons une triple insularité : nous dépendons des centres hospitaliers de Saint-Martin, de la Guadeloupe et de la Martinique. Ces îles ont, elles aussi, un nombre limité de place d'hospitalisation ou de réanimation. C'est l'Agence Régionale de Santé de la région qui décide de l'orientation des patients « graves » COVID-19.

c) UN CONTEXTE SANITAIRE TROPICAL RECURRENT :

Nous avons également chaque année des épidémies de dengue : c'est une maladie infectieuse virale des régions tropicales et subtropicales, transmise par un moustique, caractérisée notamment par un état fébrile soudain, des courbatures importantes, une éruption cutanée et un état de fatigue intense.

La crainte des autorités et des scientifiques locaux était que les 2 pathologies se croisent au risque de faire monter le taux de mortalité.

Au début de la pandémie, les connaissances sont limitées, sur les modes de transmission du virus, sur son taux de contagiosité, sa saisonnalité ou non... Les stocks stratégiques et disponibles en terme d'Équipement de Protection Individuel (EPI) sont rares à l'échelle de la France. Nous n'avons pu, au plus fort de la première vague, avoir accès à des stocks, autres que ceux initialement présents sur le Territoire.

Les informations délivrées par le gouvernement et les scientifiques arrivent au fur et à mesure sans « filtre », créant une confusion et un climat anxiogène dans la population. Les médias parlaient toute la journée du nombre de morts au niveau national et mondial et des difficultés des autres pays à endiguer l'épidémie. Une panique généralisée s'est développée, signifiant pour beaucoup de personnes, que contracter la COVID-19, entraînait systématiquement le décès.

d) UNE PRESSION POLITIQUE IMPORTANTE :

Lors de la première contamination officielle COVID-19, le 28 février 2020, la COM a décidé immédiatement de s'organiser pour endiguer la propagation du virus.

J'ai été alors sollicitée par la vice-présidente de la Collectivité, afin d'aider à organiser sur l'île, une politique sanitaire stricte, que ce soit au niveau de l'ensemble des structures publiques, du STIS ou des établissements scolaires et périscolaires.

Les objectifs stratégiques exprimés de la COM étaient les suivants :

- Une propagation limitée du virus ;
- protéger les enfants de l'île de toute contamination ;
- protéger l'ensemble de la population, surtout au regard de l'offre de soin limitée à SBH ;
- assurer la protection de chaque agent de la collectivité territoriale devant pouvoir travailler dans des conditions sanitaires acceptables ;
- exemplarité de la collectivité au regard de la population générale.

Plus spécifiquement au niveau du STIS :

- Les Sapeurs-Pompiers sont tenus d'assurer une continuité des secours ;
- le STIS ne doit surtout pas être un cluster et tous les agents devons être exemplaires dans le respect des mesures barrières.

La collectivité subventionne à hauteur de 2 millions d'euros des automates de dépistage PCR COVID-19. Ses objectifs étaient de protéger au mieux sa population et de rester autonome dans la gestion de cette crise afin d'y survivre.

e) UNE NECESSITE DE CONTINUITE OPERATIONNELLE :

- Avoir une conduite à tenir précise à donner à l'ensemble du personnel, facilement reproductible et compréhensible ;
- protéger son personnel ;
- garder l'effectif de la garde au quotidien.

Le responsable du STIS a augmenté le nombre de Sapeur-Pompier présent à la garde et en astreinte, pour faire face à une éventuelle surcharge de travail.

f) LE RESSENTI DES AGENTS DU STIS :

- Beaucoup avaient peur pour leur santé, à l'instar de la population générale, au début de la pandémie ;
- ils voulaient en priorité protéger leur famille ;
- ils verbalisaient beaucoup d'incompréhension et de colère ; les consignes de l'état changeaient régulièrement et se contredisaient, accentuant un sentiment d'insécurité ;
- ils exprimaient un besoin de formation et de protection individuel supplémentaire ;
- ils décrivaient une surcharge de travail, alors qu'il y avait moins d'intervention. Les prises en charges COVID, de par leur préparation humaine et logistique duraient en moyenne 4 h et la charge émotionnelle importante donnait une impression de travail supplémentaire.

4. QUESTIONNEMENT :

Quelles actions le SSSM peut-il alors mettre en place pour répondre à la gestion de la crise, au regard du CGCT⁽²⁾ ?

Dans ses missions régaliennes, le SSSM se doit de former les agents aux risques épidémiologiques, de mettre en place des protocoles complémentaires d'hygiène, de prise en charge des victimes et de leur évacuation, tout en maintenant un haut niveau de protection des personnels et de la population face à un risque de contamination accidentelle.

De plus, il se doit d'assurer une pérennisation des stocks de matériels nécessaire pour faire face à cette pandémie, afin de préserver tout le territoire.

Quel sera mon rôle d'Infirmière Sapeur-Pompier Professionnelle (ISPP) et comment me situer au sein de cette restructuration ?

Le double questionnement lié à cette situation extraordinaire restera sous-jacent tout au long de ce TRT.

5. OBJECTIFS :

- *Répondre aux besoins de secours de la population en maintenant la capacité opérationnelle du STIS ;*
- *Limiter au maximum les risques de contamination à la COVID-19 des sapeurs-pompiers.*

6. METHODOLOGIE :

Afin d'analyser les actions et les activités au cours de cette période, je propose d'utiliser une méthode de questionnement et d'aide à la réalisation de problème.

En effet, ma prise de fonction intervient au moment du développement de la crise sanitaire.

Les objectifs initiaux qui me sont assignés sont : la création d'un service de santé, son développement et la pérennisation de ce dernier.

De plus, il m'est imposé réglementairement de suivre en métropole, la formation d'intégration des personnels professionnels des SSSM. Cet éloignement géographique, ajoute à une période de développement de la pandémie, la nécessité de mettre en place une stratégie d'information, de communication entre les différents acteurs de la collectivité territoriale.

Une réorientation de mes missions s'opère au travers de la gestion de la crise sanitaire à SBH.

Cette méthodologie me permet de pouvoir identifier, au cours de cette période, des éléments contribuant à analyser les actions entreprises. J'orienterai ce travail d'étude que sur un seul domaine : celui de la mise en place des protocoles d'équipement et de déséquipement des Sapeurs-Pompiers, des protocoles liés à l'évacuation d'une victime suspecte de la COVID-19.

J'analyserai également la mise en place des protocoles de nettoyage et de désinfection des Véhicules de Secours Aux Victimes (VSAV), ainsi que ceux relatif au casernement.

Je vous propose une analyse QQQQCCP (Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi), outil d'aide à la résolution de problèmes comportant une liste quasi exhaustive d'informations sur la situation.

- **QUI ?**

- ✓ Quelles sont les personnes impactées ?

Les agents du STIS ; les agents de la collectivité ; les personnels des établissements scolaires et périscolaires ; la population de SBH.

- ✓ Avec qui je travaille en collaboration :

- La Préfète déléguée des Îles du Nord ;
- la Sénatrice de Saint-Barthélemy, également vice-présidente du Conseil Territorial de Saint-Barthélemy et directrice des école élémentaires et primaires de Gustavia ;
- la vice-présidente de la COM ;
- la directrice des Ressources Humaines ainsi que ses collaboratrices ;
- le directeur de cabinet de la collectivité ;
- le directeur général adjoint des services ;
- le service des marchés publiques de la COM ;
- le responsable du STIS et son adjoint ;
- le responsable du service formation du STIS ;
- l'EMIZA ;
- la directrice du service des écoles de la collectivité et ses collaboratrices ;
- les directeurs d'établissement scolaires et périscolaires ;
- l'hôpital de Saint-Barthélemy ;
- le laboratoire de SBH ;
- la cantine scolaire : Ansecaraibes ;
- les fournisseurs de matériels ;
- la cabinet d'architecture travaillant sur la nouvelle caserne des pompiers.

- **QUOI ?**

De quels matériel, équipements, dispositifs médicaux et consommables ai-je besoin pour affronter cette crise ?

- ✓ Commander des consommables nécessaires à l'application des protocoles : type masques FFP2, chirurgicaux, combinaisons, solution hydro alcoolique ... ;
- ✓ commander du matériel spécifique au casernement : distributeur de savon, essuie-mains, organisation des dortoirs et salle d'eau, nécessaire au nettoyage des surfaces ;
- ✓ réaliser des devis pour l'acquisition de machine à laver et sèche-linge de taille adapter : lavage quotidien des alèzes et des tenues de services ;
- ✓ réaliser des devis afin d'obtenir des logiciels métiers type gestion de Pharmacie à Usage Interne (PUI), logiciels pour les Visites Médicales d'Aptitude (VMA) afin d'avoir une traçabilité et un suivi des agents contaminés par la COVID-19 ;
- ✓ réaliser des devis pour commander des multi paramètres ;
- ✓ commander plus de bouteilles d'oxygène afin d'anticiper un nombre supérieur d'EVASAN ;
- ✓ commander 2 respirateurs pneumatiques afin de pouvoir effectuer des transports ou des EVASAN de patients intubés/ventilés ;
- ✓ rapporter quotidiennement l'état de nos stocks en masques FFP2 et chirurgicaux à l'EMIZA.

- **OU ?**

Sur l'ensemble du Territoire de Saint-Barthélemy

- **QUAND ?**

Du 28 février jusqu'à la fin de la crise. L'anticipation d'une nouvelle vague, bien que réalisée, ne sera pas décrite dans ce travail

- **COMMENT ?**

- ✓ Créer les protocoles suivants :
 - Equipement / Deséquipement des EPI
 - Transport d'une victime suspecte de COVID +
 - Procédure de nettoyage et de désinfection des VSAV
 - Casernement
- ✓ Organiser des tests ICP « COVID SAFE » : respect des mesures barrières, afin d'évaluer le maintien de la condition physique malgré le confinement
- ✓ Créer une gestion des stocks :
 - Inventaire des stocks déjà existant
 - Chiffrage de la consommation afin d'anticiper
 - Nécessité d'un outil de gestion informatique (à créer ou à acquérir) afin de gérer les flux de matériel, les consommables entrant ou sortant afin d'assurer la continuité des stocks, en prenant en compte la problématique de notre insularité (difficulté d'approvisionnement et délai de transport très long, prix élevés)
- ✓ Réorganiser le rangement des stocks à la caserne permettant ainsi de commander en grosse quantité les produits et ainsi se prémunir de toute pénurie
- ✓ Nécessité de rédiger des marchés publics spécifiques et exceptionnels avec la collectivité et les fournisseurs
- ✓ Créer en collaboration avec le responsable du service de formation :
 - Des séances de formation quotidienne des agents du STIS
 - Des outils pédagogiques sur les différentes procédures (films, mise en ligne sur la plateforme de FOAD des protocoles spécifiques COVID-19)
- ✓ Planifier et mettre en place des séquences de formations pour tous les agents sans exception, sur des créneaux de fin de journée : 19h- 21h
- ✓ Éditer et mettre en place des registres réglementaires obligatoires de prévention, permettant aux agents de signaler tout danger dont il se sent menacé :
 - Le registre de danger grave et imminent
 - Le registre de santé et sécurité au travail
- ✓ Demander au sous-officier de garde d'évaluer quotidiennement les Sapeurs-Pompiers sur leur acquisition des nouveaux protocoles lors de manœuvres d'entraînement

- ✓ Accompagner, autant que possible, en présentiel ou par téléphone, tout départ pour une prise en charge d'un cas suspect COVID-19
- ✓ Participation du SSSM au dépistage de la population par une mise à disposition au profit du laboratoire d'analyse médicale afin d'effectuer les PCR
- ✓ Créer des protocoles d'hygiène des locaux et des règles de vie pour tous les établissements de la collectivité de SBH et pour toutes les structures scolaires et périscolaires
- ✓ Former les directrices d'établissements scolaires et périscolaires ainsi que des enseignants lors d'ateliers préprogrammés
- ✓ Planifier une conférence de formation et d'information avec débat pour le personnel de la COM
- ✓ Organiser le télétravail pour les PATS
- ✓ Se concerter avec les architectes travaillant sur le projet de la nouvelle caserne, afin d'avoir des futurs locaux avec des espaces de désinfections adaptés et fonctionnels où le respect des règles d'hygiène sera facilité. Le début de la construction est prévu dans les mois à venir

- **POURQUOI ?**

- ✓ Répondre aux besoins de secours de la population en maintenant la capacité opérationnelle du STIS
- ✓ Limiter au maximum les risques de contamination à la COVID-19 des sapeurs-pompier.

Suite à cette recherche, je me suis restreinte à vous présenter sur l'ensemble de mes actions, l'élaboration et la mise en place des protocoles rédigés en réaction immédiate à la crise. Ces 4 protocoles vous sont présentés sous forme de tableaux de synthèse.

- PROTOCOLE EQUIPEMENT / DESEQUIPEMENT
- PROTOCOLE DE TRANSPORT D'UNE VICTIME SUSPECTE COVID-19
- PROTOCOLE NETTOYAGE ET DESINFECTION VEHICULES
- PROTOCOLE DE CASERNEMENT

PROTOCOLE EQUIPEMENT / DESEQUIPEMENT	QUESTIONNEMENT	FINALITE	MOBILISATION
QUOI	Comment prévenir la contamination des Sapeurs-Pompiers (SP) au regard de la COVID-19	Eviter tout risque de contamination lors de l'équipement/déséquipement	Maintenir l'effectif et continuer de répondre aux missions
QUI	Tout SP qui décale auprès de la victime suspecte COVID-19	Eviter la contamination des SP face à une victime suspectée de la COVID-19	Ensemble des sapeurs-pompiers intervenant dans les actions de secours à personne
OU	A la caserne pour l'équipement et à l'hôpital pour le déséquipement	Chaque apprenant doit connaître et savoir appliquer les bons gestes barrières. Et également maîtriser les règles d'hygiène et ne pas transgresser l'usage des zones saines et « à contamination potentielle »	Que les EPI soient correctement misés lors du déséquipement, éviter la contamination croisée
QUAND	Applicabilité des mesures barrières lors de chaque intervention	Garantir qu'aucune contamination ne se fera lors des missions des SP	Renforcement de la vigilance des chefs d'agrès sur la prévention des équipiers / et à l'application des règles mises en place
COMMENT	Procédures / Matériel / Formation / Vérification / Evaluation	EPI adaptés / en nombre suffisant / Utilisés correctement	Rappel journalier
COMBIEN	Ensemble des SP à la garde	Couvrir l'ensemble de la garde et des SP	Montée en compétence et uniformité du niveau maximum de prévention
POURQUOI	Maintien de l'effectif journalier de la garde	Assurer l'ensemble des missions dévolues aux SP dans le cadre du CGCT	Garant de l'application de la réglementation

PROTOCOLE DE TRANSPORT D'UNE VICTIME SUSPECTE COVID-19	QUESTIONNEMENT	FINALITE	MOBILISATION
QUOI	Mettre en place les mesures barrières nécessaires	Assurer que les SP ne soient pas contaminés par la COVID lors de leurs missions	Travail en autonomie
QUI	Les agents du STIS / les victimes	Les EPC et EPI doivent garantir la non contamination en cas d'exposition COVID / mobilisation des approvisionnements	Commandement / SSSM / RH
OU	Caserne / domaine public / domaine privé	Faire en sorte que les sapeurs-pompiers ne contaminent pas le centre de secours / les lieux publics et privés / les urgences de l'hôpital	Salle réunion conforme aux règles d'hygiène et de distanciation ou Visio - audioconférences
QUAND	Avant-pendant et après l'intervention	Permettre la continuité des missions des sapeurs-pompiers	Réunions journalières / heure fixée par le commandement
COMMENT	Matériels / procédures / formation / vérification / évaluation	Equipements individuels adaptés à fournir par le SSSM Formation / information / évaluation par groupement formation et SSSM	Suivi des actions engagées selon la procédure du commandement. Désignation des responsables et des acteurs humains Également point journalier épidémiologique
COMBIEN	Ensemble des sapeurs-pompiers	Un formateur / référent hygiène / médecin et/ou infirmière	RH priorité des actions de formations COVID/ suivi des actions et prise en charge des frais inhérents au personnel et aux actions liées
POURQUOI	Evite tout risque de contamination	Garantir l'état de santé	Finalité des actions à engager

PROTOCOLE NETTOYAGE ET DESINFECTION VEHICULES	QUESTIONNEMENT	FINALITE	MOBILISATION
QUOI	Désinfection des véhicules exposés au risque de contamination par la COVID-19	Maintenir opérationnel les véhicules	Vecteurs conformes (règles sanitaires)
QUI	Les sapeurs-pompiers	Que le véhicule soit exempté de tout risque de contamination	Ils ne doivent pas se contaminer lors de la désinfection des véhicules
OU	A l'hôpital et à la caserne	Eviter les contaminations croisées	Ils ne doivent pas se contaminer lors de la désinfection des véhicules
QUAND	Après chaque intervention suspicion COVID-19	Les VSAV doivent être opérationnel le plus rapidement possible	Maintenir un service public
COMMENT	Matériels / procédures / formation / vérification / évaluation	Equipements individuels, Matériels et consommables de désinfection adaptés, à fournir par le SSSM Formation / information / évaluation par groupement formation et SSSM	Prévention secondaire en intervention
COMBIEN	Tous les vecteurs potentiellement en contact avec des victimes suspicion COVID-19	Eviter les contaminations croisées	Maintenir le parc de véhicule non contaminé
POURQUOI	Eviter tout risque de contamination	Garder les véhicules opérationnels	Assurer l'ensemble des missions dévolues aux SP dans le cadre du CGCT

PROTOCOLE DE CASERNEMENT	QUESTIONNEMENT	FINALITE	MOBILISATION
QUOI	Mettre en place les mesures barrières nécessaires	Assurer que les SP ne se contaminent entre eux à la caserne	Mise en place d'une prévention garantissant que le SP n'ait pas de maladie professionnelle par la suite
QUI	Les agents du STIS	Les gestes barrières et l'organisation de la vie à la caserne doivent garantir la sécurité sanitaire	Mise en place d'une prévention garantissant que le SP n'ait pas de maladie professionnelle par la suite
OU	Au STIS	Que le STIS reste un endroit non contaminant	Ne pas être un cluster
QUAND	24h/24	Continuité des missions de la garde	Permettre la continuité des missions des sapeurs-pompiers
COMMENT	Matériels / procédures / formation / vérification / évaluation	Formation / information / évaluation par groupement formation et SSSM	La vie en caserne
COMBIEN	Ensemble des agents du STIS	Permettre la vie du centre	Garantir le POJ
POURQUOI	Evite tout risque de contamination	Garantir l'effectif complet à la garde	Garantir aucune contamination des agents vers le milieu social ni familial

7. APPLICATION SUR LE TERRAIN :

a) LES ACTIONS A COMPLETER :

Sur l'ensemble des actions prévues citées ci-dessus, voici celles qu'il reste à mettre en place :

- Acquérir :
 - ✓ Les logiciels métiers
 - ✓ Les machines à laver et sèche-linges professionnels
 - ✓ Les multi paramètres
- Gérer les stocks : pas d'outil informatique à ce jour performant
- Créer tous les protocoles de prise en charge des Sapeurs-pompiers positifs à la COVID-19, de suivi de leur pathologie dans le temps et des éventuelles conséquences
- Pérenniser un circuit de confidentialité des données médicales

b) LES FREINS :

Voici les difficultés rencontrées pour la mise en place des différentes actions :

- Pour les commandes de masques FFP2, chirurgicaux, EPI : cette partie a été très chronophage, j'ai passé beaucoup de temps au téléphone quotidiennement pour trouver des solutions avec nos fournisseurs :
 - ✓ Pénurie mondiale
 - ✓ Prix exorbitant : les frais de transports ont explosé
 - ✓ Nos commandes ont été par trois fois réquisitionnées : A Paris, en Guadeloupe et par les Etats-Unis
 - ✓ Nous avons été victimes d'une escroquerie : notre fournisseur a payé un acompte (Obligatoire pendant cette pandémie), afin de réserver les consommables en fabrication, mais les produits n'ont jamais été envoyés et l'argent n'a pas été restitué.
- Il y a eu de nombreux changements de politique sanitaire, avec parfois des contradictions : les personnels ont eu du mal à accepter qu'il n'y ait pas qu'une seule vérité.

Ces modifications ont créé un climat d'insécurité, de doute et les agents ne faisaient plus confiance au corps médical. Certaines modifications des protocoles « COVID-19 » ont été rejetées en bloc, d'où la nécessité d'information, d'éducation, et de formation supplémentaires.

- Notre caserne n'est plus adaptée à l'augmentation opérationnelle de ces dernières années. Un effectif du garde doublé malgré de espaces sous dimensionnés engendre des difficultés à respecter les mesures barrières.
- La lourdeur administrative de la fonction publique territoriale a parfois retardé des commandes pour lesquelles il fallait être les premiers à répondre pour avoir le contrat
- Cette crise a eu un coût supplémentaire très significatif. L'argent a été pris sur d'autres budgets dont nous avons également besoin, retardant ainsi le développement du SSSM.

c) LES LEVIERS :

Voici les points forts sur lesquels j'ai pu m'appuyer pour cette gestion de crise :

- La Collectivité de Saint-Barthélemy :
 - ✓ A été à l'écoute de tous nos besoins et s'est efforcée d'y répondre au mieux
 - ✓ Elle s'est toujours rendue disponible et réactive
 - ✓ A investi l'argent nécessaire pour faire face à cette crise
 - ✓ A changer certaines procédures afin d'apporter une réponse plus rapide à nos demandes
- Au niveau du STIS :
 - ✓ Une volonté du responsable du STIS de protéger son personnel
 - ✓ Une implication importante du responsable du service de formation
 - ✓ Une envie des agents de respecter les consignes et les mesures barrières
- Au niveau des Fournisseurs :
 - ✓ Une volonté forte d'être réactifs et une grande disponibilité
 - ✓ Ils ont diminué leurs marges de bénéfice sur les produits

8. EVALUATION DES ACTIONS :

a) EVALUATION A COURT TERME :

Afin d'évaluer tout ce qui a été mis en place et pouvoir réajuster en direct, j'ai été présente dans le déroulement des tâches quotidiennes de la caserne. Des interrogations simples nous ont permis une agilité optimisée dans nos actions.

- ✓ La facilité de réalisation des protocoles : comment les agents du STIS les appliquent ?
- ✓ Les protocoles sont-ils complets ?
- ✓ Les Sapeurs-pompiers peuvent-ils partir en intervention avec l'équipement complet et le matériel nécessaire à une bonne prise en charge des victimes tout en étant protégés ?
- ✓ Est-ce que les habitudes de vie ont changé à la caserne ?

b) EVALUATION A MOYEN TERME :

J'ai décidé de me baser sur ces indicateurs afin d'évaluer les actions du SSSM :

- ✓ Le nombre de cas COVID-19 au STIS
- ✓ Le bon déroulement des interventions suspicion cas COVID-19
- ✓ Le respect des mesures barrières au STIS
- ✓ Leur niveau de connaissance des protocoles COVID-19
- ✓ Le niveau de stress des agents du STIS
- ✓ Pas de rupture de stock des consommables

c) EVALUATION A LONG TERME :

Il est nécessaire d'évaluer comment se met en place la gestion de crise dans le temps :

- ✓ Nos actions mises en place peuvent-elles être reproductibles sur du long terme ?
- ✓ Nos collaborateurs vont-ils nous soutenir dans le temps ?
- ✓ Quels autres leviers pouvons-nous encore enclencher ?
- ✓ Quel est le niveau d'acceptabilité de nos personnels, comment les accompagner sur du long terme ?

d) LES ADAPTATIONS-REAJUSTEMENTS :

J'ai réadapté l'ensemble des actions au fil des événements. La crise pandémique est arrivée en parallèle de mon embauche, de la création du SSSM et du début de ma Formation d'Intégration SSSM à l'ENSOSP.

Il était nécessaire de pouvoir réagir rapidement par manque de temps et de mes absences pendant plusieurs mois.

Il était également nécessaire de s'adapter immédiatement aux changements de consignes régulières et souvent à effet immédiat du gouvernement.

9. DISCUSSION :

Une pandémie mondiale, imprévue, violente, soudaine a frappé l'ensemble de la planète. Les professionnels de la santé, ont dû l'affronter. Nous avons réorganisé, adapté nos pratiques afin de rester performants et efficaces dans la prise en charge des soins de santé de la population.

Nos compétences ont été remises en question face à cet événement nouveau d'une ampleur inédite.

C'est au début de cette crise sanitaire, le 16 mars 2020, que j'ai rejoint le STIS de SBH. Mes missions initiales étaient de créer, développer et pérenniser le SSSM. Je devais cependant avoir effectué ma formation d'Intégration des professionnels de santé du SSSM à l'Ecole Nationale Supérieure des officiers de Sapeur-Pompier (ENSOSP) débutant initialement le 18 mars 2020.

Ces missions étaient déjà pour moi un défi lors de ma prise de poste. Alors lorsque la crise a croisé ma route professionnelle, il m'a fallu m'organiser pour gérer ces 3 priorités, sans pouvoir les hiérarchiser !

Avant mon embauche, vers le 15 février, sentant les difficultés sanitaires arriver, je suis allée à la rencontre d'une infirmière hygiéniste du centre hospitalier de SBH, afin d'échanger avec elle sur la mise en place de protocole pour la Collectivité Territoriale. A cette époque, aucun texte sanitaire n'était créé, que ce soit par l'HAS, par les ARS, par le C-CLIN ou par le gouvernement sur les conduites à tenir face à la COVID-19. J'ai dû compter seulement sur mes connaissances et sur mon réseau de professionnels de santé pour créer les protocoles et les conduites à tenir mises en place par la suite. C'est pourquoi, vous ne trouverez pas dans ce TRT, une bibliographie riche, car je pense qu'il serait très hypocrite de citer à posteriori des écrits sur lesquels je n'ai pu m'appuyer !

Il était important de créer dès le départ un cadre sanitaire strict à SBH, pour éviter toute propagation intense du virus. L'offre de soins appauvrie, le nombre et le manque de moyens pour accueillir les patients contaminés et le flux migratoire important de population (touristes et saisonniers), auraient rendu la situation ingérable.

De plus, nous avons eu en parallèle, une épidémie de Dengue, très virulente cette année : nos capacités de réponse opérationnelle que ce soit au niveau du STIS et de l'hôpital ont été mises à mal (En moyenne entre 5 à 10 jours d'arrêt maladie par agent).

Dans la gestion de cette crise, mes points forts ont été ma capacité d'anticipation, ma réactivité, ma pertinence d'analyse, mon organisation ainsi que ma combativité. J'ai été capable, sans aucune structure SSSM, de produire rapidement des protocoles, de former les Sapeurs-Pompiers et de réévaluer au fil de l'eau les mesures mises en place.

Les points qu'il me restent à améliorer sont la création d'une traçabilité de toutes les actions du SSSM et du suivi de l'état de santé des Sapeurs-Pompiers. Il n'a pas été toujours facile de se faire entendre car j'étais seule et je n'ai qu'un rôle de « conseillère » du commandement du STIS.

Dans le futur, je souhaite organiser, en collaboration avec les autres services de la collectivité et du STIS, des groupes de travail pluridisciplinaires.

Il sera rapidement nécessaire, une fois le SSSM créé, de recruter des infirmiers de Sapeurs-Pompiers volontaires afin de développer le service.

Rapidement, je mettrai en place, une réelle politique de santé au travail en développant la prévention, l'information et la formation des agents du STIS.

Je pérenniserai les procédures de gestion de crise mobilisées pour cette pandémie afin de nous préparer si cela se reproduit ou à tout autre événement majeur.

Je souhaiterais également, afin d'agrandir mes connaissances et me donner une légitimité, participer au master « Gestion des risques de sécurité civile GRSC » organisé par l'ENSOSP et la faculté des sciences et techniques de Haute Alsace.

10. CONCLUSION

Ce travail m'a permis de verbaliser les événements et mes actions en réaction immédiate, lors de la première vague de cette pandémie. Ce travail va me permettre d'anticiper d'autres événements majeurs restant sûrement à venir.

Ces dernières semaines la situation a évolué, avec une pandémie qui poursuit sa progression sur certains territoires et qui amorce même un retour sur d'autres. Face à ces incertitudes, la réouverture et l'innovation restent de mise, mais nous devons désormais tenir compte de la progression, de la virulence ou de la récurrence de la pandémie, et étudier son impact sur leurs stratégies de continuité ou reprise de service.

Nous devons affronter cette crise sanitaire dans un esprit de réinvention : Tout en restant agiles, nous devons accélérer les transformations et définir des structures de coûts variables.

Je reste persuadée que l'intégration de ces processus de gestion de crise pandémique constituera à court terme un des piliers fondateurs de la construction du Service de Santé et de Secours Médical à Saint-Barthélemy.

11. BIBLIOGRAPHIE :

- (1) : <https://www.linternaute.com/actualite/guide-vie-quotidienne/2489651-chiffres-covid-le-bilan-du-coronavirus-en-france-jeudi-12-novembre-2020/>
- (2) : Article R1424-24 du CGCT / Sous-section 4 : Service de santé et de secours médical du service départemental d'incendie et de secours
- Arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19 /
<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2020/3/14/SSAZ2007749A/jo/texte>
JORF n°0064 du 15 mars 2020
- Arrêté du 20 mars 2020 complétant l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19
- <https://la1ere.francetvinfo.fr/coronavirus-donnees-inquietantes-sante-publique-france-progression-du-virus-outr-mer-865846.html>
- <https://www.aphp.fr/contenu/etude-covid-icu-caracteristiques-cliniques-et-pronostic-90-jours-de-4-244-patients-atteints>
- <https://www.e-tlf.com/2020/11/10/mesures-relatives-a-la-lutte-contre-la-propagation-du-virus-covid-19-arrete-du-14-03-20/>

12. ANNEXES :

	<p align="center">PROCEDURE EPI (EQUIPEMENT PROTECTION INDIVIDUEL) : HABILLAGE / DESHABILLAGE PROTOCOLE N°1</p>	<p>Réf. : STISS 977/ 555M/AL- P-01-2020 Date création : 31/03/2020 Version 01 Page 1 Médecin-Chef du STIS Saint-Barthélemy</p>
---	---	--






<p>CONSIGNES</p>	<p><u>Avant de commencer :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Retirer tous les bijoux/montres ○ Attacher les cheveux
<p>MATERIEL</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Kit EPI ○ Drap à UU ○ Petit sac poubelle DASRI + Grand sac poubelle DASRI + Container DASRI ○ Lingettes pré imprégnées à Usage Unique (UU) ○ Seau rempli d'une solution diluée de SURFANIOS PREMIUM
<p>HABILLAGE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faire une friction des mains avec la solution hydroalcoolique (SHA) ○ Mettre le masque chirurgical ○ Mettre les lunettes de protection ○ Mettre la coiffe ○ Mettre la combinaison avec la capuche par-dessus la coiffe ○ Mettre les surchaussures ○ Faire une friction avec la SHA ○ Mettre une paire de gants à UU ○ Faire un trou dans la combinaison afin d'y passer vos pouces <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div data-bbox="667 1167 951 1352">  </div> <div data-bbox="592 1402 975 1429"> <p>○ Mettre la deuxième paire de gants</p> </div> <div data-bbox="1050 1375 1334 1563">  </div> </div>



**PROCEDURE DE NETTOYAGE / DESINFECTION
VSAV
SUITE A UN CAS SUSPECT OU CONFIRME COVID-19
PROTOCOLE N°2**

Réf. : STISS 977/
SSSM/AL-P-02-2020
Date création : 20/03/2020
Version 01
Médecin-Chef du
Page 7 / 7 Saint-Barthélemy

PRECAUTIONS STANDARD + PRECAUTIONS CONTACT + PRECAUTIONS GOUTELLETES

MATERIEL	MATERIEL DE DESINFECTION DEDIE : <ul style="list-style-type: none">○ Lingettes à UU « swiffer » ou à défaut : Serpillière○ Un balai « swiffer » ou si Serpillière : balai trapèze○ Lingettes pré-imprégnées à UU ou à défaut : Papier jetable○ Seau de 8 litres pour le sol○ Produits Nettoyant/Désinfectant adaptés○ Sac hydrosoluble – si serpillière : sac poubelle noir « ménager »○ Sac DASRI	
PRODUITS	<ul style="list-style-type: none">○ Lingettes pré-imprégnées à UU : ASEPTONET ou WIP'ANIOS EXCEL OU à défaut : Sorby : SURFANIOS PREMIUM + Papier jetable○ Détergent Désinfectant : SURFANIOS PREMIUM (virucide selon la norme EN 14476) : 1 sachet pour 8 litres d'eau	
TENUE DE PROTECTION	AVANT D'ENTRER DANS LE VSAV : <ul style="list-style-type: none">○ Mettre l'EPI selon le Protocole N°1	
ENTRETIEN DU VSAV	PRENDRE LE MATERIEL NECESSAIRE ET AERER LE VEHICULE : Ouverture des portes arrière et de la porte latérale 1-PROCEDER A L'ENTRETIEN DES SURFACES ET DES DISPOSITIFS MEDICAUX (DM) : <ul style="list-style-type: none">○ Utiliser soit les lingettes soit le spray selon les disponibilités○ Nettoyer les surfaces en allant du moins contaminé au plus contaminé, du haut vers le bas, du fond vers l'avant : la caotne avant, les façades de la cellule, les DM, le sac de l'avant puis le brancard○ Changer de lingette (ou de papier + spray Surfianos) à chaque étape ou aussi souvent que nécessaire○ Liminer au fur et à mesure les lingettes ou le papier dans le carton DASRI 2-PROCEDER A L'ENTRETIEN DES SOLS : <ul style="list-style-type: none">○ Imbibez les lingettes « swiffer » à UU ou les serpillières de SURFANIOS○ Nettoyer le sol de la cabine avec○ Changer de lingette « swiffer » à UU○ Effectuer un passage en S du fond de la cellule vers la sortie○ Si besoin, utiliser plusieurs lingettes « swiffer » à UU○ Si utilisation de serpillières : les évacuer dans le sac hydrosoluble puis le mettre dans le sac poubelle noir ménager : lavage machine 60° minimum PROCEDER AU DESHABILLAGE : Cf Protocole N°1 <ul style="list-style-type: none">○ Retirer vos vêtements : lavage à 60°, machine « linge souillé »○ Prendre une douche○ Nettoyer la douche après votre passage avec Surfianos spray + Papier jetable ou Lingettes pré-imprégnées à UU○ Mettre des vêtements propres <p>LAISSER le VSAV pendant 3 heures, portes et fenêtres fermées, puis RECOMMENCER les étapes n° 1 et 2</p>	 

Médecin-Chef du STIS
Saint-Barthélemy



**PROCEDURE DE TRANSPORT D'UN CAS
SUSPECT OU CONFIRME CoVid-19
PROTOCOLE N°3**

Réf.: _STISS 977/ SSSM/AL-P-
03-2020
Date création : 16/03/2020
Date révision : 31/03/2020
Version 02
Page 1 / 4

Médecin-Chef du STIS
Saint-Barthélemy

1- En cas de réquisition d'un VSAV pour un transport :

- Prévenir le cadre d'astreinte avant tout engagement
- Appel du SAMU pour mettre en œuvre la procédure et préparer l'arrivée du VSAV dédié

2- Si le transport est avéré, préparer le véhicule :

- Retirer du véhicule tout ce qui n'est pas indispensable pour le transport
- Préparer le matériel avant de prendre en charge le malade pour ne pas contaminer les tiroirs.
- Utiliser autant que possible des dispositifs médicaux à usage unique (UU)
- N'utiliser que du linge à UU
- Mettre dans le VSAV un contenant DASRI plastique, s'il s'agit d'un carton à DASRI, le garnir d'un sac jaune

3- Habillage du personnel :

** Tenue du chef d'agrès et du ou des équipiers :*

- EPI (Equipement Protection Individuel) complet à disposition dans les VASV : CF Protocole N°1

** Tenue du conducteur :*

- Masque FFP2
- Le conducteur reste au volant

** Tenue du patient :*

- Surblouse ou Ensemble haut-pantalon à UU selon les kits
- Charlotte + Surchaussures
- Masque chirurgical



**REGLES DE VIE PENDANT L'EPIDEMIE
CORONAVIRUS
CENTRE DE SECOURS / DOMICILE
PROTCOLE N°4**

Ref. : STISS 977/
SNSM/A1-P-04-2020
Date création : 31/03/2020
Version 01

Page 1 / 5

*Médecin-Chef du STIS
Saint-Barthélemy*

**MESURES
BARRIERES**

Mesures à respecter :

- Conserver une distance d'un mètre avec les autres personnes
- Lavage des mains : Eau - Savon : minimum toutes les heures et chaque fois que nécessaire
- Seulement si absence de point d'eau : Utilisation d'une Solution HydroAlcoolique (SHA) : maximum 5 fois d'utilisée
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique ET se laver les mains après ou à défaut : friction des mains avec SHA
- Saluer sans se serrer la main, ni s'embrasser
- Limiter les réunions, à défaut : prévoir un espace d'un mètre minimum entre chaque participant
- Ne pas boire dans la même bouteille, ne pas partager sa nourriture
- Ne pas apporter de préparation culinaire de la maison à destination de la garde
- Bloquer les portes en position ouverte (sauf locaux sécurisés)
- Nettoyer régulièrement les poignées de porte, les interrupteurs et tout autre support.

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades